

PLATEAU
PRÉSENTATION
DE L'ASSEMBLÉE
DE QUARTIER
COMPTE-RENDU

SAM. 27 / 01



COMPTE-RENDU – PRÉSENTATION DE L'ASSEMBLÉE DU QUARTIER PLATEAU

27 JANVIER 2024 – CENTRE SOCIAL MARCEL CACHIN – 10 h

Animation :

- François DECHY, Maire
- Lennie NICOLLET, Maire-adjoint en charge de l'assemblée
- Mélanie VION, Chargée de mission Démocratie locale

Intervenantes :

- Magalie PILAL, Conseillère municipale déléguée à la démocratie implicative

Compte-rendu :

- Rémi NOLOSSET, Conseiller technique démocratie locale et relation population

80 personnes à peu près étaient présentes.

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux adjoints de quartier
- Paysage de la démocratie locale à Romainville
- Explication du fonctionnement des futures assemblées de quartier
- Temps d'échange sur ces futures assemblées
- Pot convivial de nouvelle année

Vous pouvez consulter le support PowerPoint utilisé lors de la présentation.

INTRODUCTION

Rappel des règles pour des échanges constructifs : écoute, respect du point de vue de chacun, partage de la parole et respect du cadre posé et du temps fixé.

Déroulé : 1 – Comment se tenir informer, m’engager, agir ?

2 – Le dispositif des assemblées de quartier plus particulièrement.

3 – Les ateliers de quartiers

4 – Les prochains évènements qui auront lieu dans le quartier et la Ville

5 – Un temps d’échange avec les habitants

Introduction de Monsieur le Maire :

« Bonjour à tous et toutes, nous sommes très heureux de vous accueillir ici. Je voulais commencer par vous souhaiter une très belle année 2024.

Nous avons eu un certain nombre de sujets concernant la démocratie locale à Romainville et nous avons maintenant passé une nouvelle étape, celle de la territorialisation. Elle se concrétise à travers la mise en place des assemblées de quartier. Nous sommes très déterminés sur le sujet, mais très humbles aussi.

Nous voulons tester ce dispositif en étant prêts à l’adapter si besoin. Vous connaissez déjà les élu·e·s en charge des thématiques, des différents dossiers. Nous avons choisi de compléter le dispositif avec des adjoint·e·s de quartier. Pour ce quartier c’est Lennie NICOLLET qui est votre adjoint. Je ne vais pas être plus long nous devons nous garder du temps pour présenter les dispositifs et échanger ensemble. »

Introduction de Lennie NICOLLET, Maire-adjoint en charge de l’assemblée du quartier Plateau :

« Bonjour à tous et toutes, un grand merci d’être présent·e·s. En tant qu’adjoint de notre quartier je suis très heureux de pouvoir vous accueillir aussi nombreux·euses et je vous souhaite une très belle année.

Aujourd’hui nous allons présenter ce nouveau dispositif de démocratie locale que sont les assemblées de quartier, pour que vous en compreniez le fonctionnement et que vous puissiez vous en saisir. »

Intervention de Magalie PILAL, Conseillère municipale déléguée à la démocratie implicative

« Bonjour à tous et toutes. Je suis une habitante de Gagarine depuis toujours. Ma nouvelle délégation, la démocratie implicative, vise à favoriser l’implication des citoyens dans leur vie de quartier. Cela peut concerner des actions que vous portez ou porterez et qui relèvent de l’amélioration du cadre de vie. Peut-être avez-vous déjà eu des idées de projets pour répondre à un enjeu que vous avez repéré dans le quartier, il ne faut pas hésiter à se tourner vers moi pour me les présenter. »

LE PAYSAGE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE A ROMAINVILLE

(Mélanie VION, Lennie NICOLLET)

En termes de démocratie locale à Romainville on retrouve :

- **Les réunions publiques d'informations**, la participation débutant par de l'information : des réunions publiques comme le Grand Chemin, la ZAC (Zone d'aménagement concertée) de l'Horloge, avec des temps d'échanges avec les services de la Ville.
- **Des temps de rencontres réguliers**. Avec le nouveau rendez-vous que sont les assemblées de quartiers. Mais aussi sur différents sujets, avec la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) ou les rencontres de la tranquillité publique tous les ans dans tous les quartiers.
- **Des espaces de débat avec les acteurs** et les partenaires de la Ville, comme les conseils d'écoles, la Cité éducative ou l'assemblée des commerçants dans chaque quartier.
- **Des démarches de concertation liées à des projets** ou des politiques publiques. Les ateliers de quartier en feront partie, tout comme le quartier fertile à Gagarine, les Assises de la jeunesse avec les jeunes et les parents...
- **Des comités de pilotage (COFIL) citoyens** : Pour des habitants qui souhaitent s'investir, s'engager dans un partenariat avec les élus et les services pour construire un projet, des propositions... : Comités de pilotage citoyen pour le programme de réaménagement urbain à Gagarine et celui pour le réaménagement du stade paysager Stalingrad.
- **Des instances pérennes** pour les personnes qui souhaitent s'engager sur le long terme (conseils des jeunes, conseils des retraités...).

Et au-delà, il demeure la possibilité d'interpeller les élu-e-s, demander un rendez-vous, pouvoir avoir un échange. Les adjoints de quartier sont des interlocuteurs de proximité.

Il faut aussi considérer **l'accompagnement du pouvoir d'agir**, c'est-à-dire la démocratie implicative encore en chantier. Il s'agit de donner les moyens aux citoyens d'agir en les aidant, les accompagnant à porter leurs projets. Un collectif d'habitants formel ou informel portant un projet, pourra ainsi se tourner vers la Municipalité. L'objectif est de pouvoir travailler avec l'expérience que vous avez de votre quartier pour développer des projets citoyens qui ne relèvent pas de ce que pourrait faire une politique publique et que la Ville pourrait accompagner. À ce sujet nous vous invitons à vous tourner vers Magalie PILAL, l'élue en charge de la démocratie implicative.

En résumé comment et où participer ?

- **Pour s'informer** => les réunions publiques (par ex : ZAC de l'Horloge) et les assemblées de quartier.
- **Pour donner son avis** => les enquêtes (par ex : sur le marché), les consultations, les assemblées de quartier.
- **Pour participer** => d'autres instances comme les COFIL citoyens (Gagarine, Stade paysager Stalingrad), les ateliers thématiques et les nouveaux ateliers de quartier qui pourront être mis en place.

- **Aussi possible de s'engager** dans des instances pérennes => le comité des retraités, le conseil municipal des enfants, il y aura également les comités d'usagers des centres sociaux.
- **Agir** => il est déjà possible d'agir, avec par exemple la Nuit de la Solidarité ; le dispositif de démocratie implicative à venir permettra de renforcer cet aspect.

Les adjoints de quartier :

Ils coprésideront les assemblées du quartier, mais seront aussi plus largement un relais entre les habitant·e·s et la collectivité. Ils servent l'intérêt commun. Pour identifier des besoins du quartier, ils ont besoin de vous, de vos yeux, de vos oreilles, pour remonter collectivement vos besoins. Leur rôle est entre autres d'être très exigeants avec les élu·e·s thématiques, pour aller chercher l'information précise et vous la faire parvenir. Vous pouvez les solliciter dans la rue, par mail, (...).

LES ASSEMBLÉES DE QUARTIER

(Mélanie VION, Lennie NICOLLET)

Les premières vraies assemblées de quartier auront lieu en mars 2024, elles ont vocation à se dérouler **2 fois par an**, en **mars/avril** et **octobre/novembre**. Il s'agira de parler des politiques et des projets menés dans le quartier. Nous avons choisi de faire une instance ouverte à toutes et non pas un conseil, pour que le dispositif ne s'essouffle pas.

Vous pourrez poser vos questions concernant le quartier et l'intérêt général avant les assemblées. **Il faudra les envoyer pendant une période donnée afin que l'on puisse y répondre en amont avec nos services.** Les questions personnelles peuvent toujours être adressées aux élu·e·s thématiques, mais elles ne seront pas directement traitées dans ces assemblées.

Déroulé type d'une assemblée :

- Réponse aux questions reçues durant la période définie,
- Présentation de 1 à 2 projets selon l'actualité et les questions posées en amont,
- Prochains événements participatifs,
- Temps d'échanges.

Comment poser des questions en amont ?

Cela se fera **6 à 7 semaines avant les assemblées, les dates vous seront communiquées par affichage, sur le site, dans le magazine et vous aurez 3 semaines pour poser les questions.**

Nous aurons ainsi 3 à 4 semaines pour aller chercher des réponses complètes et structurées avec les services et pouvoir vous les apporter le jour J.

Vous pourrez :

- Poser des questions **via le mail** de l'assemblée de quartier.
- Remplir le **formulaire numérique**.
- Et remplir les **formulaires papier** qui seront dans les 3 centres sociaux, au Centre Municipal de Santé, à la Maison des retraités et à l'Hôtel de Ville.

LES ATELIERS DE QUARTIER

(Mélanie VION, Lennie NICOLLET)

Si des sujets émergent des assemblées de quartier, nous pourrons créer des temps de concertation et de réflexion spécifiquement sur ces sujets. Les ateliers de quartier seront donc organisés en fonction de vous et de vos souhaits d'échanges.

Il n'y a donc pas de modalités prédéfinies puisqu'elles dépendront entre autres des sujets et de la temporalité.

LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS PARTICIPATIFS

(Mélanie VION, Lennie NICOLLET)

DANS LE QUARTIER :

- 2024 : Quartier fertile
- Printemps 2024 : Ateliers de concertation thématiques dans le cadre du PRU Youri Gagarine
- Printemps 2024 : Réunion d'information présentant le plan d'action de la GUSP Cachin et Gagarine.

DANS LA VILLE :

- 31/01 → Atelier de concertation jeunes et élu·e·s dans le cadre des Assises de la jeunesse (Pavillon – 18 h).

TEMPS D'ÉCHANGE

(Monsieur le Maire)

Assemblées de quartier, démocratie locale et communication :

- **QUESTION :** *Avant on avait un conseil de quartier des Grands-Champs et je ne comprends pas que l'on n'ait pas été consulté pour cela. Ce serait mieux que l'on nous redonne notre identité et que l'on puisse choisir le maire-adjoint du quartier*
- **QUESTION :** *Merci pour ces assemblées, mais on n'a pas été consulté sur le découpage des quartiers, c'est dommage. Parce que quatre ce n'était déjà pas assez et trois à présent c'est pire.*
- **QUESTION :** *Le nom du quartier « Plateau » semble porter une identité moins forte que ceux des autres quartiers, est-ce qu'on ne pourrait pas penser à la renommer ?*

REPONSE : Nous avons décidé de faire trois quartiers, nous aurions pu en faire quatre comme nous aurions pu en faire neuf. Mais nous avons considéré que sur les Grands-Champs le quartier vécu de la partie nord est le centre tandis que celui de la partie sud est les Trois-Communes. Il y a toujours une part d'arbitraire dans ces choix, mais nous avons voulu découper des quartiers comptant entre 10 000 et 20 000 habitants. Limiter leur nombre c'est aussi limiter les moyens nécessaires en termes d'organisation. En effet, cela demande beaucoup d'investissement des élu·e·s comme des services. Pour ce qui est du nom du quartier, toute la communication s'est faite sur la base du nom actuel. Vous pouvez cependant nous communiquer des propositions que nous considérerons.

- **QUESTION :** *Comment communiquer avec la population de Cachin ou de Romainville sur les assemblées ? Parce que nous ce sont les centres sociaux qui nous ont prévenus.*

REPONSE : La communication est un sujet qui revient dans toutes les présentations d'assemblées. Mais nous menons des campagnes de communication (affichage, magazine, réseaux sociaux, etc.) auxquelles certain·e·s habitant·e·s ne font parfois pas attention. Pour autant nous sommes conscients qu'il faut améliorer certaines choses et en premier lieu le site internet. Le bouche à oreille et la mobilisation des centres sociaux fait partie de nos moyens de communication et vous avez votre part à prendre là-dedans.

- **QUESTION :** *On rencontre des difficultés à avoir un retour lorsque l'on écrit à la Mairie. On ne nous répond pas au téléphone. Je pense néanmoins que cette assemblée permettra de mieux vivre dans notre commune.*

REPONSE : Nous avons des progrès à faire sur la question de la réponse aux courriers et nous nous y employons. Mais il y a certains sujets par courrier qui sont très complexes et demandent beaucoup de travail. Or nous sommes dans une ville qui grandit et qui se bat pour recruter dans un marché très compliqué pour les collectivités.

- **QUESTION :** *Pour que les gens participent à ce dispositif, il faut les accompagner dans leur quotidien, sinon ils ne voient pas l'intérêt. J'espère notamment que l'on va vraiment pouvoir accompagner les habitants face aux bailleurs qui nous abandonnent dans les quartiers.*
- **QUESTION :** *Qu'allez-vous mettre en place pour répondre aux problématiques que l'on a, notamment pour imposer à Est Ensemble de considérer Romainville ?*

REPONSE : Dans le cadre de ces assemblées, il y a des questions auxquelles nous allons pouvoir répondre très rapidement. Mais il y a aussi des sujets plus complexes qui seront des bases de mobilisations communes. C'est le cas des sujets qui sortent de nos compétences strictes, où nous n'avons qu'un pouvoir d'influence ou d'interpellation d'autres acteurs, et ces sujets sont nombreux.

Propreté et cadre de vie :

- **QUESTION :** *Je voudrais dire que la Ville devient vraiment très sale. Qu'est-ce que vous comptez y faire ?*

REPONSE : Il faut que nous ayons tous collectivement conscience d'une chose : nous avons grandi trop vite. Depuis 2020 nous avons gagné plus de 6 000 habitants tandis que les équipements et les services, que nous avons pourtant renforcés, ne sont pas adaptés à ce nombre d'habitant-e-s. Ainsi la ville est propre plusieurs fois par semaine à Romainville, mais elle se salit ensuite rapidement. Nous sommes aujourd'hui 34 000 et seront bientôt 40 000. Cela va donc plus vite que lorsque nous étions 20 000. La propreté est un sujet complexe qui mobilise de nombreux acteurs. La propreté de la voirie c'est la Ville, mais la collecte des ordures est portée par Est Ensemble et nous passons tous par des prestataires. C'est un des gros sujets structurants que l'on voudrait pouvoir travailler avec vous.

- **QUESTION :** *Rue des Mares il y a eu beaucoup de travaux, et il y a de nombreuses incivilités sur les déchets qui sont déposés n'importe quand n'importe où cela entraîne la présence de rats.*

REPONSE : Pour ce qui est des désordres liés aux travaux, il faudra que nous travaillions avec tous les partenaires. Il y a eu une mobilisation citoyenne, articulée avec la mobilisation politique, pour protéger les arbres et il y aura une concertation sur l'aménagement du square des mares.

Concernant les rats, dans l'espace public, c'est bien de la responsabilité de la Ville. Mais dans les espaces des bailleurs, c'est à eux que cela revient. Il y a eu par ailleurs deux campagnes fin 2023 concertées entre les bailleurs et la Ville. Il faut cependant comprendre l'impact des incivilités : laisser de la nourriture dans l'espace public pose un problème. Il nous faut communiquer sur ça. Cela reste un gros sujet à travailler avec notamment des réflexions à mener sur les moyens d'actions.

- **QUESTION :** *Dans l'Allée des cerisiers il faut parler du nettoyage des bornes Globalement les gens mettent leurs ordures à droite et à gauche, sans parler des encombrants qui bloquent les trottoirs.*

REPONSE : Nous subissons beaucoup de désordres liés à la collecte pneumatique, avec des dysfonctionnements réguliers et des dépôts sauvages. Alors même que cela coûte très cher en gestion, plus du triple à la tonne par rapport à la collecte classique. Par ailleurs cet investissement a coûté 16 millions au bloc communal. Nous avons voté à l'unanimité le démontage de ce système, mais il reste la transition à piloter. Les bailleurs ont pu aménager sans prévoir d'espace pour les poubelles et à présent nous avons des bornes qui dysfonctionnent et où s'accumulent des déchets. Il nous faudra donc des dispositifs sur mesure pour les retirer et assumer cette transition. D'ici fin 2025 nous aurons abandonné ce système.

- **QUESTION :** *À Gagarine les conteneurs de verre débordent continuellement.*

REPONSE : La collecte est de la responsabilité d'Est Ensemble et la gestion des conteneurs dépend du bailleur. Nous allons nous saisir du sujet et essayerons d'apporter plus de précisions lors de la prochaine assemblée.

Aménagements, équipements et travaux :

- **QUESTION :** *Nous aimerions en savoir plus sur le futur environnement commercial Place Carnot. Est-ce que la Ville prévoit de mener des projets pour animer ce quartier ?*
- **QUESTION :** *Nous avons peu d'information sur l'avenir de la Place Carnot.*

REPONSE : La Place Carnot est un futur centre-ville pour Romainville. En 2020 la Ville savait qu'il y aurait l'arrivée d'un réseau de transport structurant, mais rien n'était encore prévu pour en faire un cœur de ville. Depuis une première étude a été faite sur le trajet du tram et nous sommes en train d'approfondir la question de la Place Carnot. À ce stade ce que nous savons, c'est qu'à la place de la base vie de la RATP nous aurons un espace vert supplémentaire, c'est une victoire. Nous nous sommes opposés et avons bloqué un projet d'immeuble de 25 étages qui devait prendre place au-dessus de la station de métro. Nous avons aussi refusé de laisser un promoteur s'installer.

Pour les commerces l'enjeu est de prévoir des rez-de-chaussée actifs à des endroits propices. Mais pour cela il faut que nous en ayons la maîtrise. Nous aimerions une diversité de commerces avec des artisans. À l'échelle de la Ville nous menons déjà une politique en ce sens et avons revu avec les promoteurs leur modèle économique sur les rez-de-chaussée. Nous sommes même allés jusqu'à acheter, par exemple au 35 rue de Paris, pour avoir la maîtrise d'un local.

- **QUESTION :** *Nous manquons d'informations sur l'aménagement et le devenir de la place du marché.*

REPONSE : Nous ne savons toujours pas quand l'ex-place du marché sera libérée. À ce stade nous avons néanmoins choisi le maître d'œuvre. Il faut savoir que cette place a déjà fait l'objet d'une concertation plutôt intéressante avant 2020 qui a été actualisée par une réunion publique il y a deux ans comprenant aussi le jardin Casse Dalle. Nous aurons donc des plans à soumettre aux

habitant-e-s et aux commerçant-e-s d'ici le mois de juin et une nouvelle réunion publique sera organisée.

- **QUESTION :** *Sur la rue Henri Barbusse, à l'angle de la rue Jean Jaurès, nous subissons les travaux du tram. Des trous sont rebouchés à la va-vite en salissant les trottoirs, on nous a supprimé l'éclairage jusqu'à la place Carnot, lorsqu'il pleut il y a des flaques d'eau très importantes. Est-ce qu'on pourrait avoir un planning pour la suite des travaux ?*

REPONSE : Concernant les désordres liés aux travaux, il faudra que nous travaillions avec tous les partenaires. Le cas précis relevé ici nécessite un retour plus approfondi, en prenant en compte que la Ville n'a pas la main sur ces travaux. Nous apporterons les éléments que nous avons lors de la prochaine assemblée.

Affaires scolaires, écoles, petite enfance :

- **QUESTION :** *Concernant la carte scolaire, nous savons que tous les enfants ne vont pas rentrer dans les collèges, mais nous n'avons pas été invité pendant la deuxième concertation. Nous avons constaté dans le compte-rendu que la Mairie pense qu'un 3ème collège serait l'idéal, mais aussi qu'une partie des élèves seront envoyés aux Lilas.*

REPONSE : Sur le sujet de la carte scolaire nous devons nous mobiliser ensemble pour obtenir ce que nous voulons. C'est un déchirement de voir partir des collégiens, mais la gestion des collèges dépend du Département, nous n'avons qu'un pouvoir d'influence et d'interpellation et aucun pouvoir direct. Les assemblées de quartier vont être des leviers intéressants pour nous mobiliser.

Logement social :

- **QUESTION :** *Nous avons du mal à avoir des réponses de Seine-Saint-Denis Habitat lorsque l'on veut signaler des problèmes de propreté, de parkings, et autres, qui sont nombreux.*
- **QUESTION :** *En tant que responsable CNL je constate que nous avons un bailleur qui ne remplit pas ses fonctions. J'espère que ces assemblées de quartier vont nous permettre aussi de discuter entre locataires.*
- **QUESTION :** *Pourquoi les bailleurs ne sont pas invités dans les assemblées de quartier ?*

REPONSE : La relation avec les bailleurs est un sujet que l'on doit collectivement travailler, et le cadre des assemblées y est propice. Aujourd'hui nous n'avons plus de pouvoir d'action directe, seulement d'influence et d'interpellation. Pour échanger directement avec les bailleurs il existe cependant déjà un cadre que sont les diagnostics en marchant de la GUSP (Gestion urbaine et Sociale de Proximité). Vos adjoints de quartier sont aussi là pour se faire le relais de vos mobilisations et tenter de faire bouger les bailleurs.

Stationnement :

- **QUESTION :** *Concernant le stationnement il n'y a pas suffisamment de places. Les bandes cyclables occupent de l'espace qui pourraient servir au stationnement*
- **QUESTION :** *À Gagarine nous avons un problème de stationnement, on nous a demandé de mettre des vignettes rouges pour dire que l'on est de la cité, mais cela n'empêche pas les gens extérieurs de venir se garer et nous n'avons plus de places.*

REPONSE : À Romainville nous sommes à présent beaucoup plus nombreux, il y a donc plus de voitures. Or avant 2020 des permis de construire ont été délivrés comptant moins de places de parking que d'appartements. Cela s'est notamment fait dans l'idée d'une anticipation des transports, mais dans l'immédiat cela crée des difficultés. Nous ne pouvons pas attribuer 12 m² à chaque Romainvillois-e pour garer sa voiture. Nous avons à peu près 4 000 places dans l'espace public pour 15 000 véhicules. Il y a eu une consultation et il y aura d'ici l'été une réunion de restitution du diagnostic sur le stationnement. A partir de là nous pourrons décider collectivement des actions à mener.

Transition écologique :

- **QUESTION :** *En ce qui concerne l'avenir, sur les questions de réchauffement climatique et d'eau, qu'est-ce qui est prévu ? Si l'on reproduit notre mode de vie ça ne pourra pas marcher, nous avons une responsabilité pour les générations futures.*

REPONSE : Nous devons en effet nous adapter au réchauffement climatique. En ce sens nous essayons par exemple de débitumer l'espace public. Mais comme l'a souligné une question posée cela a pour conséquence, par exemple, d'amener du sable dans le Centre social. Nous devons prendre conscience de l'importance de ces politiques d'adaptation, et accepter parfois les changements dans la ville qui y sont liés. Les assemblées de quartier seront un espace très favorable pour aborder ces questions et comprendre aussi pourquoi certaines choses sont faites en ce sens.

Questions restées sans réponse par manque de temps :

Les questions suivantes sont restées sans réponse pendant la réunion, faute de temps ou par nécessité de consulter les services de la Ville avant d'y répondre. Elles seront ajoutées aux questions que nous recevrons pour les premières assemblées de quartier en mars afin que des réponses soient formulées.

- **QUESTION :** *Autour de l'école Cachin et de la cité maraîchère, où il y a beaucoup de sorties au cours de la journée, les limitations de vitesse ne sont pas respectées. Est-ce qu'on peut faire quelque chose ? Il y a aussi des camions et des camionnettes qui sont*

garés sur le trottoir entre 8 h 20 et 8 h 30 le matin ce qui pose un problème pour les passages de poussettes.

- **QUESTION :** Dans la rue Oradour il y a des gros pots avec des arbres, mais ils ne sont pas arrosés et les arbres sont mal en point.
- **QUESTION :** La ville est dangereuse pour les vélos du fait du non-respect des 30 km/h et du manque de pistes cyclables sécurisées. Qu'est-ce qui est prévu ?
- **QUESTION :** Sur l'avenue Pierre Kerautret les voitures roulent parfois à plus de 100 km/h, il y a des risques d'accident.
- **QUESTION :** Dans la rue Veuve Aublet, on se retrouve dans le sens inverse de la circulation en vélo et cette situation est dangereuse.
- **QUESTION :** Le carrefour Vassou Lénine et Paul Vaillant couturier est dangereux, car des voitures tournent à toute vitesse et il y a un risque pour les piétons qui traversent.
- **QUESTION :** Devant le Centre social Marcel Cachin le bitume a été enlevé pour mettre du sable, mais les gens qui y passe le ramènent dans les salles du Centre social. On nous a aussi enlevé les supports pour les vélos.
- **QUESTION :** Sur le Plateau nous avons beaucoup de commerces, mais pas assez de places pour la petite enfance avec des crèches. Est-ce qu'on ne pourrait pas changer l'usage de ces espaces ?
- **QUESTION :** Au niveau de la sécurité sur l'école Barbusse et l'école Charcot, qu'est-ce qu'on va mettre en place ?

PROCHAINE ASSEMBLEE DE QUARTIER :

SAMEDI 23 MARS 2024